

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 19050

Numéro SIREN : 852 382 290

Nom ou dénomination : 1TR

Ce dépôt a été enregistré le 18/04/2023 sous le numéro de dépôt 45513



2304551501



REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
PROCES VERBAL DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : 1TR

Numéro RCS : 852 382 290

Numéro Gestion : 2019B19050

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse : 10 R DU GENERAL HENRYS
75017 PARIS

Numéro du Dépôt : 2023R045513 (2023 45515)

Date du Dépôt : 18/04/2023

- Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire

Date de l'acte : 30/01/2023

Décision 1 : Dissolution

Décision 2 : Nomination de liquidateur

fait à Paris, le 18 avril 2023

PF du 30-1-2023
FC 03

19B195

1TR

SAS au capital de 750.00 Euros
10 rue du Général Henrys 75017 PARIS
52 382 290 R.C.S. PARIS

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

18 AVR. 2023

Sous le N°:

05513 *MF*

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE DU
30 janvier 2023 A 14 HEURES**

L'an deux mille vingt-trois et le trente janvier à 14 heures, les associés de la SAS 1TR au capital de 750 Euros, se sont rendus au siège social au 10 rue du Général Henrys 75017 PARIS en Assemblée Générale Extraordinaire.

Étaient présents:

- Monsieur AMARA Yassine, Président, propriétaire de 80 actions,
- Monsieur AIT DIB Fares, propriétaire de 20 actions.

Soit au total 2 associés présents, totalisant 100 Actions sur les 100 actions composants le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur AMARA Yassine, présent et acceptant.

Celui-ci constate que les présents représentent la majorité du capital social de la société 1TR ouvre la séance en communiquant l'ordre du jour suivant :

- Dissolution anticipée de la société ;
- Pouvoirs.

L'ASSEMBLEE GENERALE A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :

- Dissolution anticipée de la société au 31/12/2022 ;
- Nomination d'un liquidateur ;
- Fixation du siège de la liquidation ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

YA AF
11

L'Assemblée générale déclare en effet que du fait de l'absence d'activité, il est nécessaire de dissoudre la société.

PREMIERE DECISION

L'Assemblée générale décide la dissolution de la Société qui devra produire un Bilan de liquidation au 31/12/2022.

La dénomination sera suivie de la mention " société en liquidation ". Sur tous les actes et documents de la société destinés aux tiers seront portés la mention " société en liquidation " accompagnée du nom du Liquidateur.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

L'assemblée générale décide de désigner Monsieur AMARA Yassine demeurant 10 rue du Général Henrys 75017 PARIS comme Liquidateur.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

L'assemblée générale décide de fixer le siège de Liquidation au siège social de la société au 10 rue du Général Henrys 75017 PARIS.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

YA
2/ AF

QUATRIEME DECISION


Tous pouvoirs sont conférés au liquidateur ainsi qu'au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qui seront requises.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, signés par les associés et consigné sur le registre de ses décisions. La séance est levée à 15 heures.


Monsieur AMARA Yassine, Associé, Liquidateur

Signature précédé de la mention « lu et approuvé »

lu et approuvé


Monsieur AIT DIB Fares, Associé

Signature précédé de la mention « lu et approuvé »

"Lu et approuvé"


YA
3/ AF